

expose des dialogues des enfants. Extrêmement intéressants, on aurait aimé qu'il y ait davantage d'exemples de ce type dans cette partie du livre qui reste essentiellement méthodologique et théorique.

Finalement, la dernière partie de l'ouvrage est composée de deux textes qui proposent une réflexion sur le langage dans ce que l'on appelle la « pathologie mentale ». Le premier texte « De quelques aspects du dialogue psychiatre-patient. Places, genres, mondes et compagnie » revient sur l'analyse des mouvements discursifs et discute différents aspects des dialogues médecins-malades. Le deuxième texte « Perceval, Schreber, Rousseau : écrire sa folie » interroge la façon dont est mise en mots la « folie » par ces trois psychotiques célèbres. Les situations sont évidemment foncièrement différentes des dialogues d'enfants exposés précédemment. Mais le thème est récurrent : celui de l'interprétation comme dialogisme.

Globalement, les apports de l'ouvrage sont nombreux, notamment dans l'appréhension de la diversité des régimes de signification tels qu'ils se dessinent dans le déroulement des échanges, dans le rapport à soi et aux autres, dans le rapport aux personnes présentes, absentes, imaginaires, dans le rapport aux mots, aux objets culturels, au monde. François invite à questionner tout spécialement la façon dont les enfants s'approprient le langage. Il n'esquisse cependant pas d'implications pédagogiques et didactiques. Tel n'est d'ailleurs pas le projet de l'auteur. Très denses, certains passages ne sont pas d'un abord facile. Une conséquence peut-être de la forme du livre : un recueil de textes pour la plupart courts mais qui portent sur des champs thématiques larges et complexes. L'auteur le reconnaît lui-même : ses développements peuvent être perçus comme redondants. Cette redondance représente aussi une qualité pour qui veut entrer dans la pensée philosophique – et pas seulement linguistique – de l'auteur. Un éclairage par touches successives est ainsi offert qui donne envie de relire certains textes, de reconstruire le livre dans un ordre personnel en fonction de son propre dialogue interprétatif avec François, avec les personnes qu'il convoque et avec soi-même. Dans la lignée des propos de l'auteur, terminons en soulignant que cette note critique est évidemment le produit d'une interprétation subjective des textes du livre ; une autre lecture aurait pu en être faite. À chacun donc de se laisser entraîner par sa propre lecture interprétative de l'ouvrage.

Lucie Mottier-Lopez  
Université de Genève

LAFORGUE Denis. *La ségrégation scolaire : l'État face à ses contradictions*. Paris : L'Harmattan, 2005. – 222 p. (Savoir et formation)

Dans une contribution à l'ouvrage collectif de Serge Paugam sur *L'exclusion*, Agnès van Zanten, se penchant sur la ségrégation scolaire, avançait deux éléments de réflexion : on ne peut passer du constat d'une ségrégation sociale dans et entre établissements scolaires, à l'affirmation d'une « ségrégation scolaire » à part entière, qu'en montrant d'une part que la concentration scolaire de certains groupes sociaux résulte au moins en partie de l'action spécifique des institutions et des acteurs scolaires ; d'autre part, que cette concentration produit des inégalités proprement scolaires, articulées au spectre générale des inégalités sociales.

L'ouvrage de D. Laforgue, qui est issu d'une thèse de doctorat, réussit une partie de la démonstration – complétant ainsi les apports d'autres enquêtes, concernant l'analyse des stratégies des familles, celles des établissements scolaires, ou encore la mesure des inégalités scolaires ainsi produites. L'hypothèse qui ouvre la recherche est en effet la suivante : les organisations administratives déconcentrées que sont les rectorats et les inspections académiques produisent des conceptions et des pratiques qui facilitent l'installation et la reproduction de situations scolaires ségréguées, c'est-à-dire de regroupements spatiaux « associant étroitement des populations défavorisées à des territoires circonscrits. » Une enquête de deux ans, menée semble-t-il d'abord à partir de l'observation précise du fonctionnement d'un collège ségrégué puis élargie à la régulation administrative de plusieurs bassins académiques, permettra d'en tester la pertinence.

Le chapitre introductif propose un tableau d'ensemble de la circulation des flux d'élèves à l'entrée en sixième entre plusieurs collèges et leurs différents lycées d'affectation. La ventilation ne doit rien au hasard, et pas grand chose à la sectorisation : ce sont les disparités d'une offre scolaire hiérarchisée en fonction d'options d'une « valeur sociale » plus ou moins forte qui produisent largement la carte des mouvements d'élèves inter-établissements. Or il revient à l'autorité académique de définir le peu d'options et de filières dont dispose chaque lycée. L'auteur isole alors trois motivations dans la différenciation de l'offre : la volonté des autorités académiques de répondre à la demande sociale, du moins à la représentation qu'elles s'en font ; celle de participer à la production d'élites scolaires, *via* la création ou le maintien d'options tant scolairement que socialement sélectives ; enfin la nécessité de limiter le coût éducatif en configurant l'offre scolaire de manière à remplir les sections. C'est donc en examinant plus avant le fonctionnement de l'affectation, procédure

qui relève de la décision des autorités administratives mais se prépare bien en amont auprès des établissements, qu'on en saura davantage sur la configuration scolaire locale.

Le deuxième chapitre commence ainsi par décrire plus en détail le jeu des options au gré duquel les trois lycées des bassins considérés se positionnent. Le fort degré de « régulation autonome » des établissements repose cependant par complémentarité sur « l'absence d'une régulation de contrôle », du moins sa faiblesse avérée. La fragmentation fonctionnelle des tâches, et les pratiques professionnelles des services qu'elle autorise, explique largement le « laisser-faire » administratif à l'égard des établissements. Plus précisément, le fonctionnement des trois commissions qui rythment l'affectation en seconde (commission de recrutement élargi/commissions de dérogation/commission d'ajustement) montre que l'impératif de gestion des flux réglementaires l'emporte sur celui de la justice des critères de sélection, laissée à « l'efficacité du local » (p. 190 *sq.*). À l'aune de l'objectif prioritaire selon lequel chaque établissement doit pouvoir faire face au nombre d'élèves qui lui sont réglementairement affectés sans que le rectorat soit contraint d'ouvrir ou de fermer une ou plusieurs divisions, les autorités académiques ne s'attardent pas sur les effets ségrégatifs d'un certain nombre de pratiques basées sur les réseaux d'inter-connaissance des chefs d'établissement, dans la mesure où elles respectent l'équilibre de la démographie scolaire.

L'enquête approfondie, menée au gré de l'observation « en situation » du fonctionnement des services, laisse certes apparaître de fortes contraintes environnementales (chapitre 4), qui à la fois dessinent une série de rapports de force (entre l'administration décentralisée et la « Centrale », les familles et les groupes d'intérêts sociaux, les collectivités territoriales, les établissements scolaires et leur personnel enseignant), et limitent les ressources de l'action administrative locale.

Mais les facteurs que l'ouvrage s'attarde longuement à analyser concernent plus essentiellement les dimensions endogènes de l'action administrative. Le chapitre 3, en s'intéressant non plus à l'affectation des élèves mais à l'attribution des moyens pédagogiques, met ainsi en évidence les deux « cultures professionnelles » des inspecteurs d'académie d'une part, et de leurs personnels de service de l'autre. Le travail réel des inspections académiques consiste dans un cadrage général des activités administratives de dotations, sans véritable implication dans les pratiques concrètes des services sous leur autorité ; à l'égard des collègues, leur rôle se définit par une production d'injonctions qui relaient les directives ministé-

rielles, et par le contrôle unilatéral et faiblement négocié du projet d'établissement. Cette « posture en surplomb » (p. 84 *sq.*) s'articule avec « l'esprit gestionnaire » (p. 109) des agents administratifs, qui participent au renforcement et à la durabilité de configurations ségréguées par le seul fait qu'ils reconduisent les dotations horaires globales (DGH) à partir d'indicateurs ex post (taux d'attractivité, taux horaire relatif, taux de redoublement) sans prendre en compte les ajustements nécessaires à la mise en œuvre de nouvelles orientations éducatives – l'absence de contrôle de l'usage des moyens ainsi alloués venant encore renforcer la hiérarchie existante entre établissements. Le chapitre 4 porte sur les « mécanismes d'insensibilisation » à la question de la ségrégation scolaire : comment les acteurs envisagent-ils leur laisser-faire comme acceptable ? Considéré sous la conceptualisation goffmanienne du « cadre d'action », la division du travail dans la bureaucratie scolaire déconcentrée, la réduction statistique du fonctionnement des établissements et l'absence de réflexion sur les formes de coordination dans un contexte de « gouvernance scolaire » locale, occultent la réflexion sur la justice scolaire et relèguent au second plan la production de compromis entre les référents concurrents que sont *la performance gestionnaire* et *l'équité sociale*.

Au final, la thèse constitue indéniablement un apport original dans l'observation du monde scolaire : chemin faisant, on passe « de l'autre côté du miroir », en portant le regard sur la, sur les mécanismes et les régulations de la fabrique administrative de la ségrégation « par laisser-faire », quand peu de travaux de sociologie de l'école s'intéressent encore à sa bureaucratie. Les limites de ce travail relèvent de l'absence d'un cadre d'analyse précisément défini : comme accaparé par ses données de terrain, l'auteur néglige de référer, autrement que sous forme de parenthèses, à l'armature déjà solides des travaux de sociologie de la gestion des organisations (pour la France : J.-M. Weller, P. Warin, G. Jeannot, etc.). Par ailleurs, on aurait aimé qu'il expose plus clairement les aspects méthodologiques de sa démarche ethnographique (notamment les conditions de l'observation et du questionnement des acteurs), et prenne le temps d'approfondir l'interprétation du sens de l'action administrative, sans pour autant le réduire aux explications fournies par les fonctionnaires interrogés – on aurait notamment attendu une description plus détaillée de la logique interne des activités routinières de la gestion scolaire.

Hélène Buisson-Fenet  
CNRS

Laboratoire d'économie et de sociologie du travail